

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
38	36 dont 3 pouvoirs

Date de convocation : **18 octobre 2017**
Date d'affichage : **19 octobre 2017**

SEANCE DU 24 OCTOBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-quatre du mois d'octobre, à dix-huit heures trente, le conseil de la Communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes de Saint-Priest Bramefant.

Etaient présents : Stéphane BARDIN, Gisèle BOISSIER, Gilles BOURDIER, Josette BREYSSE, Roland BUFFET, Yolande BURETTE, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, André DEMAY, Christian DESSAPTLAROSE, Bernard FERRIERE, Fabienne GASTON, Daniel GORCE (suppléant de Éric GOLD), Jean-Marie GRENET, Bertrand HANOTEAU, Robert IMBAUD, Colette JOURDAN, Pascal LABBE, Roland LAPLACE, Philippe LE PONT, Pierre LYAN, Michel MACHEBOEUF, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, David MOURNET, Jean-Claude PAPUT, François-Xavier PERRAUD, Yves RAILLERE, Claude RAYNAUD, Pascal ROUGIER, Guy TIXIER.

Absents ayant donné un pouvoir :

Christelle CHAMPOMIER a donné pouvoir à Luc CHAPUT
Sandrine COUTURAT a donné pouvoir à Jean-Jacques MATHILLON
Jeanne DEBITON a donné pouvoir à André DEMAY

Absents :

Roland GENESTIER
Jean-Claude MOLINIER

Secrétaire de séance : M. Daniel GORCE

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2017- 174 : VENTE DE BOIS SUR PIED - ZA DE LHERAT

Rapporteur : Marc CARRIAS

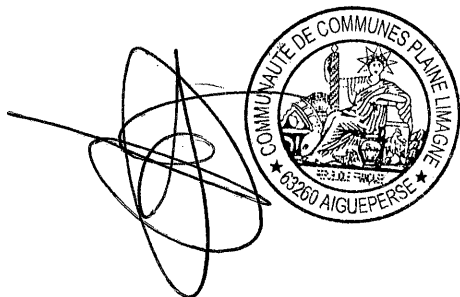
La Communauté souhaite déboiser les lots 3 et 4 de la ZA de Lhérat et confier cette mission à la société Auvergne Bois des Combrailles se portant pour l'acquisition du bois sur pied. Cette vente se fera sur la base d'un prix TTC de 10 €/m³ pour les grumes et 4,50 € la stère pour le bois de chauffage.

→ **Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :**

- **procéder à la vente du bois se trouvant sur les lots 3 et 4 de la zone de Lhérat à l'entreprise Auvergne Bois des Combrailles.**

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.
Au Registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme

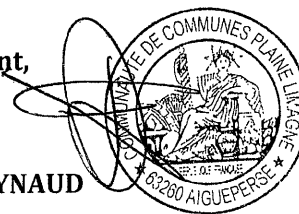
Certifiée exécutoire
A Aigueperse, le 26/10/2017
Le Président,



A handwritten signature in black ink is written over a circular official seal. The seal features a central emblem with a figure and a star, surrounded by the text "COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLAIN L'AGNE" and "83260 AIGUEPERSE".

Le Président,

Claude RAYNAUD



A handwritten signature in black ink is written over a circular official seal. The seal features a central emblem with a figure and a star, surrounded by the text "COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLAIN L'AGNE" and "83260 AIGUEPERSE".